



RESILIATION D ABONNEMENT CANAL PLUS,EN CAS DE SURENDETTEMENT(dossier BDF ,jusqu'en 2023)

Par **JCC5934**, le **03/07/2021** à **11:48**

Bonjour,

En titre,j'écris=RESILIATION ABONNEMENT CANAL PLUS,d'une part ,car je suis en SURENDETTEMENT(dossier BDF,en 8ANS=2015/2023),qui est censée être une clause ,de RESILIATION ,"SANS FRAIS"..

Et,d'autre part,car je suis dans une impasse,avec C+ ,suite à l'installation de la FIBRE SFR..En effet depuis cette installation,le 15/06/2021,je me bats pour le réception de "mes" chaines C+..

A tel point que je ne reçois plus de réponses écrites,et dès que je donne mon nom,et n° de compte,"on" me raccroche "au nez"(DES DIZAINES DE FOIS)

Alors,OUI,je n'ai plus que la solution de résilier mon abonnement,qui se termine en DECEMBRE 2022..

Pour terminer,je suis un MR âgé de 78 ans,atteint d'un cancer,et traité,parallèlement ,pour DEPRESSION RECURENTE(cette précision,ne devrait jamais être invoquée,mais??)..

Remerciements anticipés,

JCC5934